



## URGENCE : LE TRANSPORT MÉDICAL EN DANGER



Chères clientes, chers clients,

**Notre profession de taxis conventionnés est aujourd'hui menacée.**

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) souhaite nous imposer des tarifs qui nous feraient travailler en dessous du seuil de rentabilité. Concrètement, cela signifie que ces tarifs nous causeraient des pertes de 30 à 40 %, poussant de nombreuses entreprises de taxi à la faillite.

Ce que cela implique :

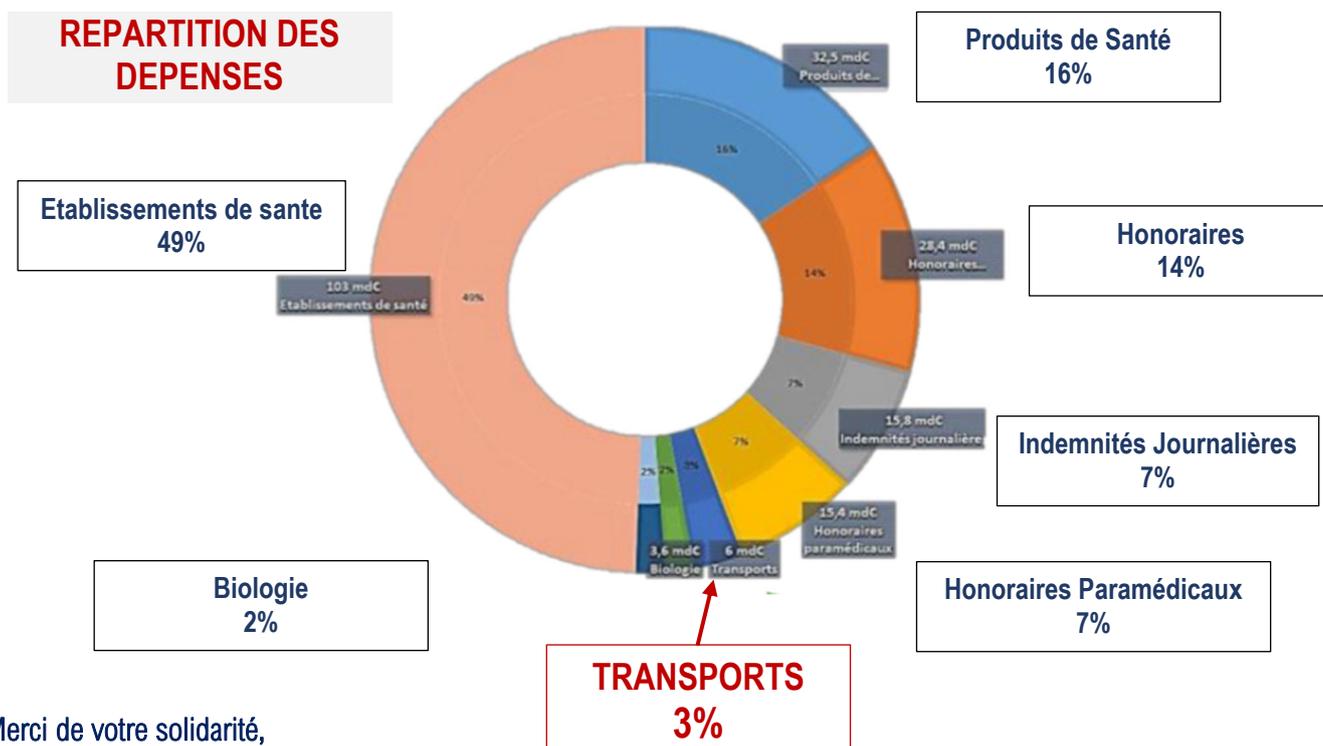
- 40 000 entreprises pourraient fermer leurs portes.
- Plus de 36 000 emplois seraient menacés.
- Le transport médical pour les personnes nécessitant des soins réguliers (consultations, kinésithérapie, chimiothérapie, dialyse, hospitalisations, etc.) serait gravement impacté.

**Nous avons besoin de votre soutien !**

Si vous êtes concerné(e), ou si vous avez un proche qui dépend du transport médical, nous vous invitons à vous mobiliser pour défendre notre profession :

- → Informez votre entourage, parlez-en à vos médecins, kinés, spécialistes.
- → Soutenez les artisans taxis qui vous accompagnent au quotidien dans votre parcours de soin.

L'heure est grave. Si l'Assurance Maladie persiste dans cette voie, nous n'aurons pas d'autre choix que de nous mobiliser pour défendre notre avenir et la continuité du transport médical, avec votre soutien.



Merci de votre solidarité,  
Vos chauffeurs taxis conventionnés